

<b>Communauté de communes d'Eyrieux aux serres</b> <b>Compte-rendu de la Commission Agriculture du 1<sup>er</sup> juillet 2010 aux Ollières sur Eyrieux</b>
--

Personnes présentes : Dominique BLANC (Les Ollières), Isabelle BOULON-CHANUT (Chambre d'agriculture), Agnès CHATELARD (Chalencon), Maëlys CHOMEL (CDRA Valdac), Denis CLAIR (Pranles), Jérôme LE BELLÉGO (ADASEA), Claire LEMÉNAGER (Pranles), Annie LOUIS (Cdc d'Eyrieux aux Serres), Edwige MARNEAU (AMAP A Ma Porte), Jean-Claude PIZETTE (St Maurice en Ch.), Stéphane ROBERT (Beauvène), Roland ROUCAUTE (St Vincent de D.), Annie VALETTE (Dunière), Annie MILLARD (cabinet d'étude), Bruno MONNIER (CDC d'Eyrieux aux Serres).

Personnes excusées : Véronique ROUSELLE (Saint Sauveur de M.).

## 1. Présentation du diagnostic de l'agriculture intercommunale

Annie MILLARD présente quelques unes des conclusions de l'étude et ses propositions pour dynamiser l'agriculture locale. Elle pense que l'étude réalisée, en défrichant les différentes problématiques, va permettre de définir une véritable politique agricole intercommunale. La réussite d'un tel projet réside dans un travail d'animation permanent sur le territoire qui permettra la mise en place d'actions de soutien aux agriculteurs.

En outre, les principales missions de cette animation consisteront à:

- Mobiliser les élus et leur permettre de s'approprier les axes de la politique agricole du territoire
- Accompagner le changement et redonner confiance dans leur métier aux agriculteurs
- Favoriser l'échange et la collaboration entre les agriculteurs
- Faciliter l'inter-connaissance avec les autres acteurs
- Faciliter la transmission des exploitations et l'accueil de nouveaux arrivants sur des projets viables
- Aider à l'émergence de projets de commercialisation en circuits courts
- Sensibiliser les consommateurs

Les deux grands axes de travail qui se dégagent sont:

- 1) Le dossier foncier et aménagement du territoire
- 2) Le dossier développement économique et commercial de l'agriculture

**=> Pour des informations plus détaillées sur les éléments apportés par le cabinet d'étude Annie Millard vous pouvez vous procurer le document final de l'étude auprès de la Communauté de communes sur simple demande.**

## 2. Débat:

Denis CLAIR explique que la suite de la réunion aurait dû se faire sous forme de trois groupes de parole thématiques auxquels chaque personne présente aurait pu participer en fonction de ses préférences. Un groupe portait sur le foncier (*Comment favoriser l'accès à la terre (des nouveaux arrivants et des personnes déjà installées)? Comment protéger les terres agricoles? Comment valoriser les terres inexploitées?* etc.), un autre atelier de réflexion se serait réuni autour de la problématique des orientations de production (*Comment mieux organiser et orienter les productions du territoire? Détection des productions manquantes, des outils qui permettraient une*

*planification et une meilleure adéquation entre l'offre et la demande locale, etc.).*

Enfin, un troisième groupe aurait échangé sur : *Comment mieux organiser la commercialisation en circuits courts ? (Quelles complémentarités entre les différents circuits courts, entre les circuits courts et les circuits longs? Quels partenariats? Etc.).*

Malheureusement, le faible nombre d'agriculteurs participants ne permet pas la tenue des ces trois groupes de parole.

Bruno MONNIER demande à ce que l'on profite d'être en comité restreint pour apprendre à mieux se connaître. Il y a de nouvelles personnes présentes dans la salle ainsi que deux jeunes en cours d'installation. Il serait intéressant qu'ils présentent l'avancé de leur projet.

Edwige MARNEAU se présente. Elle est Présidente de la nouvelle AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) « A MA Porte » qui vient de se créer récemment sur le territoire de la Communauté de communes. Cette association regroupe déjà une douzaine de producteurs locaux et une quarantaine de consommateurs. L'objectif est de créer une solidarité et du lien social entre producteurs et consommateurs. Ces derniers s'assurent un approvisionnement hebdomadaire en produits locaux de qualité alors que les producteurs s'assurent un débouché d'une année sur l'autre, le tout sans intermédiaire. Les liens sociaux ainsi créés font naître une relation de confiance entre consommateurs et producteurs, la transparence sur les productions étant le maître mot de ce type d'association. Edwige MARNEAU rejoint les conclusions de l'étude sur le manque d'approvisionnement local pour certains produits (œufs, lait de vache, viande de porc). Elle pense que la Communauté de communes doit continuer dans son idée de soutenir l'agriculture locale et que c'est en travaillant tous ensemble (producteurs, consommateurs, Communauté de communes, Chambre d'agriculture, etc.) qu'on parviendra à des résultats.

Stéphane ROBERT se présente. Il est en cours d'installation en apiculture sur la commune de Beauvène. Il se retrouve confronté à des problèmes de foncier. Il pense que l'idée d'associer circuits courts et solidarité intergénérationnelle est très pertinente. Il soumet notamment l'idée d'approvisionner le service de portage de repas avec des produits locaux.

Isabelle BOULON-CHANUT pense qu'il pourrait aussi y avoir des synergies avec les cantines scolaires gérées par les municipalités ainsi qu'avec les maisons de retraite et le collège. Cela nécessiterait un travail d'inventaire des besoins de ces différentes structures.

Annie LOUIS dit que l'hypothèse d'un approvisionnement local du service de portage de repas a déjà été étudié par la Communauté de communes mais le projet n'a pas avancé pour l'instant.

Denis CLAIR pense qu'il serait préférable de se fournir localement plutôt que d'aller chercher les repas à Guillerand Granges.

Dominique BLANC estime que ce sera impossible de réaliser ce type de projet tant que le territoire ne se dotera pas d'une cuisine centrale qui pourrait approvisionner le service de portage de repas, les cantines scolaires, les maisons de retraites et le collège.

Annie MILLARD pense qu'on peut aussi envisager dans un premier temps des actions qui sont réalisables à court terme, par exemple des opérations de promotion/sensibilisation dans les écoles (distribution de fruit à la « récré », etc.). La collaboration pédagogique avec les écoles pourrait amener à des visites de classes dans les fermes pour comprendre le fonctionnement d'une exploitation agricole, etc. Mais même ce genre d'action nécessite un minimum de concertation et d'organisation de la part des producteurs.

Maëlys CHOMEL annonce que pour aider les collectivités à surmonter les difficultés liées aux procédures de marché public pour l'approvisionnement local de leur cantines, le CDRA va leur mettre à disposition des journées de consultants spécialisés. Elle pense que pour commencer, l'approvisionnement local peut se limiter à certains produits simples à introduire dans les menus

(pommes, etc.).

Claire LEMÉNAGER se présente à son tour. Elle est en cours d'installation en apiculture sur la commune de Pranles. Elle recherche un hangar pour stocker son matériel.

Bruno MONNIER rappelle que la réflexion de la Communauté de communes a commencé par l'idée de mieux valoriser les productions agricoles locales grâce aux modes de commercialisation en circuits courts. Cependant, si on part de l'hypothèse que la demande de produits locaux est supérieure à l'offre, les problématiques d'organisation de la production et de foncier doivent aussi être abordées.

Dominique BLANC pense qu'il faut dans un premier temps inventorier toutes les terres agricoles disponibles.

Annie VALETTE affirme que le foncier agricole non exploité existe mais que pour différentes raisons, il n'est pas disponible. Il faut donc que la Communauté de communes se dote des moyens et des outils nécessaires pour permettre la remise en culture de ces friches.

Jérôme LE BELLÉGO abonde dans ce sens. En effet, ce ne sont pas les prétendants à l'installation qui manquent mais le foncier pour les accueillir. L'organisation de l'offre foncière est donc un préalable indispensable pour permettre de nouvelles installations sur le territoire d'Eyrieux aux Serres.

Agnès CHATELARD explique que les problèmes d'accès à la terre touchent aussi les agriculteurs déjà en place. Elle exploite une châtaigneraie pour laquelle elle ne dispose d'aucun bail. Malgré ses demandes répétées le propriétaire refuse de signer un bail.

Denis CLAIR pense qu'il y a un gros travail de persuasion à faire auprès des agriculteurs retraités qui ne souhaitent pas louer ou céder leurs terres à d'autres agriculteurs pour diverses raisons, dont la spéculation foncière.

Annie VALETTE se dit prête à vendre ses terres à un jeune en cours d'installation.

Bruno MONNIER explique qu'il a déjà eu des contacts avec d'autres propriétaires disposés à vendre. Cependant, le principal problème reste le morcellement de ces terrains. Un diagnostic foncier global donnerait une vision d'ensemble indispensable pour mener des actions cohérentes et construire des unités foncières qui permettent une exploitation viable économiquement.

Jean-Claude PIZETTE estime que le problème est très ancien. Il a passé sa vie à voir des personnes en recherche de terres pour les exploiter et d'autres qui en possédaient mais qui ne savaient pas quoi en faire.

Stéphane ROBERT pense qu'un remembrement des terres pourrait donner plus de cohérence aux exploitations agricoles du territoire en évitant le morcellement.

Roland ROUCAUTE souligne la difficulté d'agir sur le foncier pour les élus communaux. La commune de Saint-Vincent de Durfort a déjà tenté d'acheter des terres en vue d'installer un jeune, mais la concurrence avec les agriculteurs déjà installés est grande.

**=> Denis CLAIR pense qu'un groupe de travail sur la question foncière est donc nécessaire à mettre en place.**

Denis CLAIR propose que l'on passe au second sujet à l'ordre du jour, à savoir l'amélioration de la mise en relation entre l'offre et la demande.

Annie MILLARD explique que sur le territoire, il y a des demandes en produits locaux qui ne sont

pas satisfaites. Pour profiter de ces opportunités, l'offre doit pouvoir s'adapter aux évolutions des marchés en s'organisant de manière plus efficace et en ayant une réelle vision commerciale. Cela peut passer par différents outils comme par exemple un observatoire qui aurait pour principale mission de mettre en relation l'offre et la demande.

Isabelle BOULON-CHANUT pense que le fait de se doter d'une bonne vision des marchés et d'une capacité d'anticipation peut être quelque chose de très intéressant. Cependant, l'échelle intercommunale lui semble trop restreinte pour mener ce genre d'action.

En parallèle, elle propose que le rendu de l'étude de faisabilité d'un atelier de transformation collectif dans la vallée de l'Eyrieux réalisé par une stagiaire de la Chambre d'agriculture se fasse lors de la prochaine commission agricole de la Communauté de communes. Elle propose la date du 16 septembre 2010.

Denis CLAIR accepte.

Au vu de la faible mobilisation des agriculteurs, soulignée par Jean-Claude PIZETTE, et la non constitution de groupes de travail, Denis CLAIR rappelle que la **Communauté de communes peut avoir la volonté de mettre en place des actions dans le domaine de l'agriculture, d'accompagner les porteurs de projet, mais son action va très vite être limitée si l'implication des producteurs n'est pas au rendez-vous.**

**Les conclusions de l'étude seront présentées en Conseil communautaire pour suite à donner.**

Info post-réunion :

*Les élus du Conseil communautaire ont conclu, le 6 juillet, à la nécessité de réorganiser la Commission Agriculture en groupes de travail thématiques. Les moyens nécessaires d'accompagnement et de mobilisation des agriculteurs, c'est-à-dire du temps salarié en plus, sera envisagé suite à la réponse de l'appel à projets « accueil en Massif Central » (septembre prochain).*